

Bonjour Monsieur,

Je vous remercie pour votre retour.

Je vous ai fait parvenir dans un premier mail via melanissimo, des photomontages du projet avant et après avoir mis en œuvre les mesures d'évitement et de réduction.

Par ailleurs, voici mes retours sur les différents points :

- **La localisation des câbles internes à la centrale solaire :**
 - Les câbles internes seront souterrains. Il n'est à ce stade pas possible de localiser précisément l'emplacement des câbles souterrains. Ils resteront dans l'emprise stricte du projet. Ils relieront les modules photovoltaïques aux différents postes de transformation. Ces derniers seront raccordés au poste de livraison.
 - L'emplacement des postes de transformation (PTR) et du poste de livraison (PDL) est indiqué sur le plan masse (Annexe 5).
 - Les câbles internes seront enterrés à environ 80 cm de profondeur.
-
- **Les surfaces et caractéristiques (matériaux, dimensions, ...) des pistes d'accès créées :**
 - Les pistes lourdes internes respecteront les caractères suivants :
 - Largeur de 4m
 - Rayon intérieur des tournants $R = 11m$
 - Surlargeur extérieur $S = 15/R$ dans les virages de rayon inférieur à 50m
 - Force portante suffisante pour un véhicule de 160 kilonewtons
 - La surface totale des pistes lourde du projet est de : 0,67 ha.
 - Les pistes seront de type gravier compacté ou stabilisé
-
- **Préciser si le projet nécessite la mise en place d'une clôture permanente. Si oui indiquer sa hauteur, longueur, la présence de portails, ... :**
 - Le projet nécessitera la mise en place d'une clôture permanente. Elle sera d'une hauteur d'environ 2m.
 - Une des mesures ERC mise en place est d'assurer la perméabilité des clôtures entourant le parc. Des trouées de 20 x 20 cm seront créés tous les 30 m par découpe de la clôture, au ras du sol, afin de favoriser le passage de la petite faune (Mesure MR_8 du prédiagnostic écologique réalisé par ECOTER, Annexe 8).
 - Les 2 portails d'accès sont indiqués sur le plan masse (Annexe 5).
-
- **Préciser le tracé envisagé du raccordement électrique au réseau d'électricité, ses potentiels impacts et mesures mises en œuvre si besoin ;**

- Le tracé envisagé du raccordement électrique au réseau d'électricité est un raccordement au poste source de Châteauneuf-du-Rhône via la route (3 km) comme indiqué ici :



- Une étude auprès d'ENEDIS sera nécessaire pour confirmer cette hypothèse.
-
- **Préciser le devenir du projet au-delà des 40 ans d'exploitation ;**
 - Au-delà de la période d'exploitation, le projet sera entièrement démantelé. Les structures photovoltaïques étant de type pieux battus, aucun béton n'est introduit dans le sol et la réversibilité du projet est garantie.

Je reste à votre disposition pour tout complément.

Cordialement,